

Une filière en devenir

Une production mondiale de 1 900 000 t

La production mondiale de châtaignes est issue de deux bassins de production : **Asie du Sud Est qui se développe et Europe méditerranéenne qui régresse**. On observe l'émergence d'une production dans trois pays : Australie, Chili, Etats-Unis.

Les principaux pays producteurs sont par ordre d'importance Chine, Corée, Japon pour l'Asie du Sud-est, Turquie, Italie, Portugal, Espagne, Grèce, France pour l'Europe méditerranéenne.

Production mondiale en 2010

Volumes exprimés en tonnes (Source : FAOSTAT)

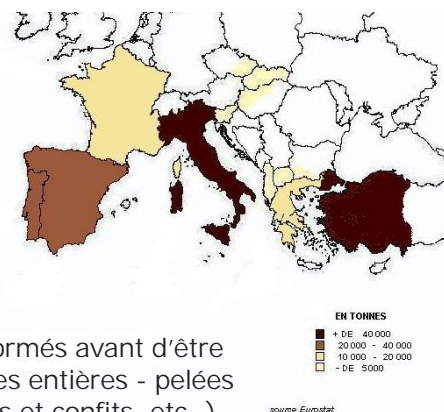
Asie	1 736 500	Europe	169 417	Grèce	11 000
Chine	1 620 000	Turquie	59 171	France	9 536
Corée du Sud	82 300	Italie	42 700	Albanie	5 500
Japon	23 500	Portugal	22 400	Hongrie	280
Corée du Nord	10 700	Espagne	18 600	Pologne	230

La production européenne

La production, très importante dans les pays européens au 19^{ème} siècle, a fortement régressé par suite de maladies, pour s'effondrer à partir des années 60. Sa régression suit l'évolution des populations rurales. Même si une part des volumes produits est consommée localement, l'essentiel des volumes récoltés est mis en marché. On distingue deux usages du fruit :

- Consommation en frais : les fruits sont proposés frais aux consommateurs. Ce premier mode de consommation régresse.

- Consommation transformée : les fruits sont pelés et transformés avant d'être consommés (farine de châtaigne, purée et crèmes, châtaignes entières - pelées fraîches ou surgelées -, marrons en conserve, marrons glacés et confits, etc..).



La France : un marché qui n'est pas saturé

La production française est positionnée sur le marché du frais et du marron, notamment avec des fruits hybrides (Marigoule et Bouche de Bétizac) recherchés pour leur calibre et leur bonne tenue à la commercialisation. La production pour l'industrie est largement déficitaire.

La France importe en 2010 près de 8 000 tonnes, en provenance pour les trois quarts d'Italie et d'Espagne. Ces fruits d'importation sont destinés essentiellement à l'industrie de transformation.

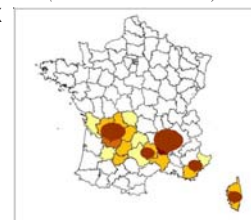
La France exporte environ 35 % de sa production essentiellement en frais, principalement vers l'Allemagne, mais aussi la Suisse, le Bénélux et le Royaume Uni.

Deux bassins de production

La production de la châtaigneraie française oscille entre 8 500 et 12 000 tonnes, pour une surface de verger d'environ 10 000 hectares. Elle est assurée par deux types de vergers ayant leurs caractéristiques propres :

- Un verger ancien appelé « traditionnel », actuellement majoritaire, tant en surface qu'en volume de production, bien représentatif du bassin sud est.
- Un verger plus récent constitué de variétés hybrides ou traditionnelles, bien présent dans le bassin sud ouest.

(Source AREFLH - 2012)

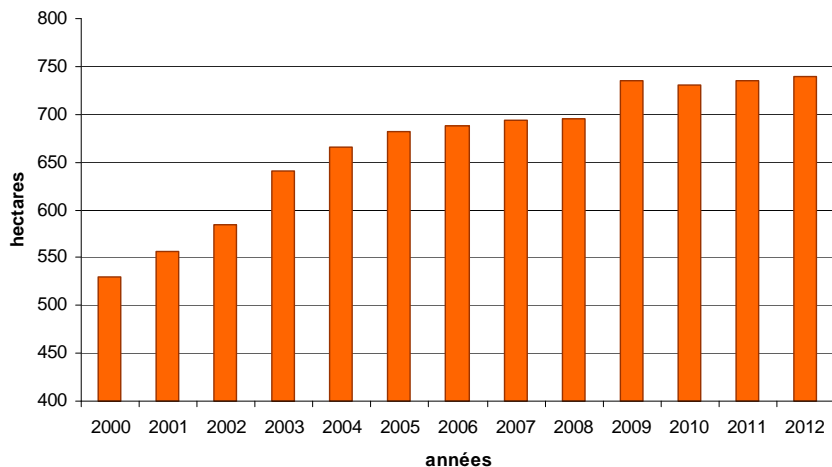


Les opérateurs de la filière

Potentiel de production

Evolution des surfaces en production en Dordogne entre 2000 et 2012

Source : Statistique Agricole Annuelle 2000 à 2012



Les surfaces en production augmentent de 40 % entre 2000 et 2012.

Mise en marché, transformation

Un grand nombre d'opérateurs de tailles diverses assure la collecte de la production locale ou transforme la châtaigne : Etablissements Auzy, coopérative des Bitarelles / La Périgourdine, Etablissements Bouyssou, Conserverie de Bergerac, Ecolim / EIFEL Productions, Fruits rouges du Périgord, Etablissements Jauberthie, Limdor, Mourgues Fruits, Pasquet SA, SOCAVE, Etablissements Valade, Etablissements Vidal.

Organisation de la filière

Au niveau national, le syndicat national des producteurs de châtaignes, créé le 1^{er} octobre 2012, a pour missions de favoriser les échanges entre les régions productrices de châtaignes, définir les grandes orientations de la castanéculture française, coordonner les actions visant le développement de la production de châtaignes en France, représenter ses adhérents et promouvoir la châtaigne française dans les différentes instances.

Au niveau régional, l'union interprofessionnelle châtaigne Périgord-Limousin, constituée le 11 mars 2005, regroupe tous les acteurs de la filière castanécicole (producteurs, syndicats, associations, metteurs en marché et transformateurs), assure un relais

auprès du syndicat national et porte les démarches Label Rouge et IGP Marron du Périgord.

Au niveau départemental, le syndicat des producteurs de châtaignes de Dordogne co-anime avec la Chambre d'agriculture le plan départemental châtaignes du Conseil départemental qui est prorogé annuellement depuis 2011 après trois plans triennaux successifs (2002/2004, 2005/2007, 2008/2010).



Repères technico-économiques

- L'implantation d'un verger de châtaigniers implique un investissement de départ relativement conséquent comparé aux délais de mise à fruit et donc de retour sur investissement. Une conduite optimale du verger permet de favoriser l'arrivée en production.
- Il peut être intéressant d'implanter deux variétés sur un même verger :
 - 1/3 de Bouche de Bétizac dont la précocité permet d'intervenir relativement tôt sur le marché du frais en début de saison à un prix rémunérateur. De plus, cette variété est tolérante au Cynips (principal ravageur).
 - 2/3 de Marigoule pour ses qualités sanitaires et son calibre reconnus à la commercialisation.
- La qualité sanitaire du fruit, le calibre et sa qualité sont autant de facteurs qui conditionnent la rentabilité économique de l'atelier, le prix fluctuant en fonction de l'agrégé.

Coûts moyens de plantation			
Approvisionnements et irrigation		Main d'oeuvre	
Année de plantation	8 ans d'entretien avant pleine production	Année de plantation	8 ans d'entretien avant pleine production
3 938 €	901 € X 8 ans 7 208 €	70 heures 942 €	40 h/an X 8 ans 4 307 €
11 146 €		5 249 €	
TOTAL = 16 395 €			

Résultats technico-économiques – verger en pleine production			
	Mini	Moyen	Maxi
Production (Kg/ha)	2 500	3 000	3 500
Prix (€/Kg)	2,50	2,50	2,50
Produit brut par hectare (€)	6 250	7 500	8 750
Charges d'approvisionnement (€/ha)	990	990	990
Marge sur appro avant main d'œuvre, irrigation, mécanisation, amortissement de la plantation (€/ha)	5 260	6 510	7 760

(Source : Référentiel technico-économique 2013/2014 élaboré par la Chambre d'agriculture de la Dordogne / Plantation rationnelle de châtaignier Marigoule)

Les financements de la filière

Au niveau national, FranceAgriMer finance le plan de rénovation des vergers.

. Investissements éligibles : nouvelles plantations (achat des plants, préparation du terrain, plantation).

. Taux : 20 % (+ 5 % pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux installés).

. Priorité des dossiers : voir modalités 2015.

Au niveau départemental, le Conseil départemental finance le plan départemental châtaignes.

. Investissements éligibles : plantations, renouvellement et tous les investissements liés à la production (irrigation, lutte contre les chancres...) et à la récolte (matériel de récolte, table de tri...).

. Taux : 30 % (à confirmer en 2015).

Aides spécifiques liées à la production biologique : modalités en cours de révision (se rapprocher de son conseiller/technicien).



Les points forts et les problématiques

Les points forts de la filière

- Les conditions pédo-climatiques sont favorables au châtaignier.
- Le châtaignier représente une opportunité de diversification pour de nombreuses exploitations.
- La filière châtaigne bénéficie de la proximité de partenaires : expérimentation, organisations de producteurs, syndicat, union de producteurs et opérateurs économiques.
- Ce fruit dispose d'une bonne image auprès du consommateur.
- Les porteurs de projet de création de verger peuvent bénéficier d'aides à l'investissement (Conseil départemental, FranceAgriMer).

Les problématiques de la filière

- L'entrée en production et le retour sur investissement sont longs.
- Les châtaigniers hybrides nécessitent des sols à fort potentiel agronomique, en concurrence avec d'autres productions arboricoles (prune, noix, noisette, kiwi...).
- La présence du cynips freine le développement de certains projets.
- L'offre reste encore très atomisée.
- La faiblesse de l'offre de produit destiné à l'industrie conduit à des importations croissantes.



Les actions Chambre d'Agriculture

- Appui technico-économique aux producteurs (formations, études de projets...).
- Participation au groupe technique châtaigne Sud-Ouest (Bulletin de Santé du Végétal, Bulletin Technique...).
- Implication dans le réseau de lutte contre le cynips.
- Organisation de journées techniques (Périefel, Printemps de la Châtaigne...).
- Accompagnement de la mise en place de signes officiels de qualité (Label Rouge, IGP Marron du Périgord).
- Réalisation de dossiers d'aides pour les porteurs de projets de transformation et de vente en circuits courts (Service Promotion Tourisme).



Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERIS
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : Didier MÉRY - 05 53 63 56 50

